

discours du trône certaines propositions concernant les subventions aux universités et le Conseil des Arts du Canada. Il s'est plaint de ce que c'était donner, avant que le Gouverneur général lise le discours du trône, des renseignements qui ne devaient pas être communiqués avant cet événement.

Eh bien, le ministre des Finances a fait la même chose cette année. Vers la fin de juin ou au début de juillet, il a prononcé un discours ou publié un communiqué de presse dans lequel il a annoncé qu'il y aurait un budget cet automne et que la pension de vieillesse serait relevée. En d'autres termes, il a commis le même péché dont le ministre de la Justice s'est plaint lorsque le premier ministre d'alors l'a commis il y a un an.

Je ne dis pas que c'est un péché que d'annoncer certaines des intentions du Gouvernement, pourvu que le Gouvernement précise qu'il recommandera simplement certaines mesures au Parlement et reconnaisse que le Parlement a le dernier mot à dire sur ces questions.

Je dirai au ministre des Finances que, s'il pouvait se permettre d'annoncer, avant la lecture du discours du trône, une chose qui y était contenue, c'est-à-dire l'augmentation du montant des pensions de vieillesse, nous pouvions aussi nous permettre de lui demander d'autres détails à ce sujet. C'est dans cet esprit que je lui ai adressé le télégramme que j'ai mentionné et qu'il y aurait lieu, je crois, de le consigner maintenant au compte rendu. Il est daté de Winnipeg, le 2 juillet 1957:

L'hon. Donald Fleming,  
Ministre des Finances  
Ottawa (Ontario)

Votre annonce d'une augmentation de la pension de vieillesse cet automne est chaleureusement accueillie par nous tous STOP Les vieillards estimeraient beaucoup une confirmation publique de votre part que le Gouvernement recommandera l'augmentation des pensions à \$60 par mois au moins, conformément au chiffre cité par M. Diefenbaker quand il a pris la parole à la Chambre des Communes le 28 mars de cette année STOP Les fonctionnaires retraités comptent aussi sur une prochaine déclaration annonçant le relèvement des pensions aux paliers bas et moyens, conformément à l'appui qu'ont prêté à nos revendications certains membres distingués de votre parti STOP Rappelons aussi l'approbation de M. Diefenbaker quand nous demandions avec insistance une augmentation sensible de la pension de base de \$25 versée aux employés des chemins de fer Nationaux STOP Espérons que des mesures en ce sens seront bientôt annoncées STOP Prière de répondre.

Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).

Comme je le disais, je n'ai reçu jusqu'ici aucune réponse à ce télégramme qui demandait tout simplement au ministre de fournir de façon plus claire et plus précise les détails d'une déclaration qu'il avait décidé de faire, bien que la question en cause devait figurer dans le discours du trône. Quant à adresser des reproches à quiconque siégeant de ce

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

côté-ci de la Chambre pour avoir cherché à obtenir des renseignements sur les intentions du Gouvernement, je suis d'avis qu'aucun député d'en face, s'il a déjà siégé ici, n'est en mesure de formuler de tels reproches et de s'en tirer à bon compte.

Mon honorable ami, le ministre des Finances, a tenté à maintes reprises, lorsqu'il siégeait de l'autre côté, d'obtenir des renseignements du gouvernement précédent. Les détails constitutionnels et procéduriers ne semblaient pas l'embêter à ce moment-là. Or maintenant, tout à coup, les détails constitutionnels et procéduriers semblent lui servir de bouclier, étant donné qu'il lui répugne de fournir ce renseignement. A ce propos, la motion dont le comité des subsides est saisi aujourd'hui nous demande de poursuivre pour un autre mois, c'est-à-dire le mois de novembre, les programmes de dépense du gouvernement précédent, à quelques changements près, comportant les crédits supplémentaires n° 2. A mon avis, un parlement qui savait d'avance qu'il y aurait une session en septembre pour étudier les pensions de vieillesse et auquel on avait dit qu'il serait renseigné sur ce point, a le droit d'avoir maintenant ce renseignement. Devrons-nous attendre, Dieu sait combien de temps, jusqu'à ce que ces changements soient apportés?

Si les membres des banquettes ministérielles croient vraiment à la suprématie du Parlement et au droit qu'ont les députés d'être renseignés, de n'être pas rejetés au delà d'un rideau de fer secret dont ils avaient l'habitude de se plaindre, je suis d'avis qu'ils n'ont aucun droit de prononcer des discours comme celui que nous a fait aujourd'hui le ministre des Finances.

**M. Byrne:** Monsieur le président, revenons un instant au grand nombre de chômeurs et au problème que pose le chômage croissant. Dans ma circonscription, au moins sept ou huit scieries ont fermé leurs portes, mettant à pied quatre ou cinq cents travailleurs.

Dans les promesses qu'il a faites avant les élections le premier ministre s'est dit disposé à augmenter les prestations versées au titre de la loi sur l'assurance-chômage. Or, même si cela n'est qu'un palliatif qui n'accroîtrait pas le marché des sciages, je suis d'avis que, vu l'augmentation du coût de la vie, il faudrait prendre dès maintenant des mesures à ce propos, et non pas attendre à la fin de la session.

Un mot maintenant d'une question qu'a soulevée le représentant de Kootenay-Ouest. C'est un sujet, on se le rappellera, dont j'ai parlé le deuxième jour de la présente session. J'ai demandé au premier ministre s'il serait disposé à tenir la promesse qu'il avait faite d'étudier la question d'accumuler des stocks